



# Global Compact Network France

## Liste des 10 dix principes

### **DROITS DE L'HOMME**

**Principe 1:** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

**Principe 2:** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

### **NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL**

**Principe 3:** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

**Principe 4:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

**Principe 5:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

**Principe 6:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

### **ENVIRONNEMENT**

**Principe 7:** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

**Principe 8:** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

**Principe 9:** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Principe 10:** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin